



CONVENTION D'AVANCE SUR CONTRAT

Numéro de contrat :

(le « contrat »)

Titulaire ou titulaires de contrat :

Toute personne soussignée demande à L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada (la « Compagnie ») de lui accorder une avance en guise de garantie au titre du contrat pour la somme de _____ Dollars.

Cette avance sera-t-elle utilisée pour souscrire un nouveau contrat d'assurance vie? Oui Non

Dans le cas de contrats d'assurance vie universelle, une avance sur contrat est offerte en fonction de la valeur de rachat des comptes de dépôt garanti et du compte à intérêt quotidien. Une demande d'un transfert de fonds de vos comptes d'option indicielle ou de vos fonds distincts dans vos comptes de dépôt garanti ou votre compte à intérêt quotidien peut permettre qu'un montant d'avance plus élevé soit mis à votre disposition. Dans le cas où vous souhaiteriez effectuer un tel transfert, veuillez remplir la section suivante.

Je demande que l'on effectue les transferts suivants :

_____ \$ du ou des _____ dans le ou les _____ de _____ mois (le cas échéant)

_____ \$ du ou des _____ dans le ou les _____ de _____ mois (le cas échéant)

En prenant cette avance en considération, la soussignée ou le soussigné : a) cède le contrat et toutes les sommes payables en vertu du contrat à la Compagnie en guise de garantie en vue de l'avance; b) convient que le calcul de l'intérêt sera effectué à partir de la date d'entrée en vigueur de l'avance; et c) convient que le taux d'intérêt applicable ci-dessous sera imputé :

Dans le cas des contrats établis avant le 1er janvier 1975, l'intérêt composé annuellement sera imputé au taux d'intérêt comme indiqué dans votre police.

OU

Dans le cas des contrats établis le 1er janvier 1975 et après, l'intérêt composé annuellement sera imputé au taux d'intérêt variable établi par la Compagnie périodiquement.

Le taux d'intérêt pour cette avance est de _____ %

Le taux d'intérêt variable à la date d'entrée en vigueur de cette avance est de _____ %

Lorsque le montant de la somme de toutes les avances sur contrat, de toutes les primes non payées au titre du contrat et de tout l'intérêt accumulé totalise la valeur de rachat du contrat (y compris les participations conservées au titre du contrat), le contrat tombera en déchéance.

Si le montant d'une avance est supérieur au coût de base rajusté du contrat, un reçu d'impôt sera délivré au montant du gain. (Aucun reçu d'impôt ne sera délivré lorsque la disposition est inférieure au minimum requis.)

Toute personne soussignée atteste que toute personne se joignant à toute personne titulaire de contrat au titre de la présente convention a atteint l'âge de la majorité, a signé de son plein gré, et que tous les engagements et toutes les conventions seront conjoints et individuels.

Signature de la titulaire ou du titulaire de contrat

Signature de la titulaire ou du titulaire de contrat

† _____
Signature de toute personne cessionnaire (sceau)

Signature de toute personne bénéficiaire (si privilégiée ou irrévocable)

Date

* Numéro d'assurance sociale de la titulaire ou du titulaire de contrat

† Dans le cas où le contrat est cédé, seule la signature de la cessionnaire ou du cessionnaire suffit. La signature de deux (2) signataires autorisé(e)s, ou encore d'une signataire ou d'un signataire autorisé accompagnée d'un sceau est requise.

* Conformément à la Loi de l'impôt sur le revenu (article 237), nous devons dorénavant soumettre un NAS sur toutes les déclarations fiscales. En vertu de l'article 162 (5), (6) et (7), vous pourriez être passible d'une amende, si votre NAS n'était pas fourni.



CONVENTION D'AVANCE SUR CONTRAT

LE CHÈQUE DOIT ÊTRE POSTÉ À L'ADRESSE SUIVANTE : (en lettres moulées s.v.p.)

Veillez indiquer si cette adresse est :

- Permanente
 Temporaire

Renseignements sur le remboursement de l'avance

Je désirerais commencer à rembourser l'avance à raison de _____ \$ par mois.

- Ajouter ce montant aux débits préautorisés commençant le _____ (mensuellement).
 J'aimerais obtenir des renseignements pour savoir comment cela pourrait être mis en oeuvre.

Pour visualiser la confirmation des opérations et les particularités de votre contrat, veuillez ouvrir une session sur le site Accès à la clientèle au : <https://client.equitable.ca/client/fr>

Remarque : l'Assurance vie Équitable^{MD} ne peut garantir le caractère privé et la confidentialité de tout renseignement transmis par Internet, puisque les communications par courrier électronique sont susceptibles d'être interceptées. En conséquence, l'Assurance vie Équitable ne sera pas tenue responsable de toute perte ou tout dommage que vous pourriez subir si vos renseignements sont interceptés et utilisés à mauvais escient. Si vous préférez nous soumettre vos renseignements par tout autre moyen, veuillez communiquer avec nous au 1 800 668-4095.